

Consommation durable, le CESE a adopté son avis

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 12/07/2023

Saisine liée :

CONSOMMATION DURABLE : FAVORISER UNE ÉCONOMIE DE LA SOBRIÉTÉ POUR PASSER DE LA PRISE DE CONSCIENCE AUX ACTES

COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Formations de travail liées : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Changer le paradigme de notre consommation est essentiel et accessible à tous pour respecter les Accords de Paris sur le Climat. Au coeur des enjeux de la transition écologique, comment consommer durablement ? Quel récit inventer pour une société plus sobre et dans les limites de notre planète ?

L'avis "Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes", rapporté par [Alain Bazot](#) (Groupe des Non inscrits), [Julie Marsaud](#) (Groupe Environnement et Nature), [Marie-Hélène Meyling](#) (Groupe CFDT) au nom de la [Commission Economie et finances](#) présidée par [Jacques Creyssel](#) et de la [Commission Environnement](#) présidée par [Sylvain Boucherand](#), a été adopté avec 94 voix pour, 14 contre et 14 abstentions à la séance plénière du 12 juillet.

Le CESE propose des préconisations opérationnelles pour répondre à la saisine de la Première ministre sur nos modes de consommation, « *qui doivent devenir plus sobres, plus circulaires, plus respectueux de l'environnement et plus durables* ».

Découvrir l'avis

Découvrir la fiche de communication

Une prise de conscience : sur-équipement, sur-consommation, & sous-recyclage

La question du volume est prégnante tant du côté de la production que de la consommation. Que du sous-recyclage. Pourtant selon le baromètre 2022 de GreenFlex-ADEME sur la consommation responsable, confirme que la prise de conscience des Français est

réelle et en progression : 7 Français sur 10 déclarent voir le lien entre leurs choix de consommation et l'avenir de la planète. 90 % des Français estiment que l'on vit dans une société qui nous pousse à acheter sans cesse et 83 % souhaiteraient vivre dans une société où la consommation prendrait moins de place.

Des préconisations opérationnelles

Le CESE propose plusieurs axes et acteurs pour changer nos modes de consommation

Régulation par les pouvoirs publics, accompagnement des entreprises

- accompagner les entreprises à revoir leur modèle de production
- réguler la publicité en renforçant l'application de la réglementation existante et en créant une autorité indépendante
- développer la fiscalité incitative et créer une éco-contribution
- assurer la planification écologique par la mise en œuvre des évolutions (relocalisation industrielle et commerciale),
- soutenir l'économie circulaire pour amorcer un cercle vertueux

- accompagner le développement du réemploi et de la réparation et mettre en débat dans les régions

Consommation éclairée

- étendre l'affichage environnemental avec des informations claires, pertinentes et précises à de nouveaux types de produits de grande consommation (produits d'hygiène, fournitures scolaires, mobilier/ décoration...) et y intégrer un indicateur traduisant la prise en compte des impacts biodiversité dans leur analyse du cycle de vie (ACV);
- indiquer les indices de durabilité et de fiabilité pour assurer une longévité des produits et éviter les déchets (transformation amorcée pour l'électroménager mais à étendre)

L'exemple de la mode est présenté dans cet avis. 2e industrie polluante, il est essentiel que la France applique de nouveaux modèles.

Aller plus loin :

- > [Favoriser l'évolution de la société vers la sobriété](#)
- > [Avis traitant de l'agriculture et alimentation durable](#)